

REGLEMENT CONCOURS D'ILLUSTRATION 2023 - 2024

Le thème de cette nouvelle édition du festival du livre de jeunesse se dévoile sous l'intitulé « **Quel cirque !** ». L'invité d'honneur est l'auteur-illustrateur **Stéphane Barroux**. Après des études dans différentes écoles d'art et un début de carrière comme directeur artistique dans plusieurs agences publicitaires, **Barroux** s'installe au Canada, puis aux États-Unis, et y entame une brillante carrière d'illustrateur presse et jeunesse. Il travaille alors pour de nombreux magazines, comme le New-York times, le Washington Post, Forbes et publie plusieurs ouvrages pour enfants, notamment chez Vicking Penguin Putnam Books.

Animé par le goût des couleurs et de la fantaisie, **Barroux** travaille ses illustrations de manière traditionnelle, mélangeant linogravure, mine de plomb, acrylique...

<http://www.barroux.info/>

Afin d'encourager la création en littérature jeunesse, le festival propose chaque année un concours d'illustration où toutes les techniques sont acceptées. Le concours a pour ambition de permettre aux amateurs ayant une pratique avérée de l'illustration de présenter leurs travaux à un large public ainsi qu'aux professionnels du livre présents lors du festival, les 11, 12 et 13 novembre prochains.

Le concours est organisé en partenariat avec la CMCAS Haute Normandie (Caisse mutuelle complémentaire d'action sociale des industries électrique et gazière) et le Réseau des bibliothèques de Rouen, Rn'bi.

Article 1 : Le thème

Il s'agit d'illustrer la citation suivante :

« **Le cirque, ça sent la poudre de maquillage, la barbe à papa, ça sent la joie, l'insouciance et l'émerveillement. Le cirque, ça respire la vie. Ça respire la fête. Ça respire l'amour. »**

François Morel

Article 2 : La participation

Le concours est réservé aux personnes qui n'ont jamais été publiées en tant qu'illustrateurs et illustratrices à l'exception de publications dans des fanzines. La participation au concours est gratuite. Les participants doivent présenter **une seule création**.

Les participants ayant déjà concouru peuvent de nouveau s'inscrire.

Le bulletin d'inscription joint à ce règlement doit être complété dans son intégralité, de manière lisible.

Article 3 : Comment participer ?

Les participants ont toute liberté de création, dans le respect du thème.

Les travaux présentés doivent être des créations originales et libres de droit, en support papier et de taille maximale 21 x 29,7 cm.

Les candidats doivent indiquer au dos du support leur nom et prénom.

Article 4 : Le dépôt des dossiers

Les productions, accompagnées de la fiche d'inscription dûment complétée et d'une courte présentation du candidat, doivent parvenir obligatoirement **avant le 10 octobre 2023 dernier délai** à l'adresse suivante :

Festival de Rouen Normandie du livre de jeunesse - Concours d'illustration
94 bis, rue Saint-Julien 76100 Rouen.

Les candidats doivent s'acquitter de l'ensemble des frais d'acheminement. Le festival ne règle aucune surtaxe et/ou frais à l'arrivée et refuse les envois qui ne répondent pas à ces conditions.

Les candidats doivent joindre à leur dossier une enveloppe timbrée et libellée à leur adresse, pour la restitution de leur illustration par voie postale.

Pour les envois internationaux, les candidats doivent joindre un ou deux coupons réponses internationaux selon le poids de l'enveloppe.

Article 5 : Désignation de la sélection « 20 Coups de cœur »

Le jury composé de professionnels du livre sélectionne 20 illustrations.

Dans ses délibérations, il prend en compte :

- La cohérence avec le thème défini
- L'interprétation personnelle de la citation
- L'adaptation de l'illustration à la littérature jeunesse (jeune public et/ ou adolescents),
- Le regard personnel, singulier et novateur
- La qualité de la réalisation
- Le respect des consignes

Article 6 : Désignation des lauréats

Deux lauréats sont désignés, l'un par le jury professionnel, l'autre par le public.

Prix des professionnels : réunion des jurés (illustrateur, libraire, bibliothécaire...) **le 12 octobre.**

Prix du public : vote du public **du 17 octobre au 4 novembre**, durant l'exposition des 20 coups de cœur à la médiathèque Grand Mare (Rouen) et sur les réseaux sociaux du festival.

Article 7 : Le prix des lauréats

Les prix sont décernés **le samedi 11 novembre** à la Halle aux Toiles (Rouen).

Les deux illustrations primées sont **imprimées en format carte postale**. Les deux lauréats reçoivent un lot de 250 exemplaires chacun. Elles figurent toutes les deux sur les différents supports du festival (site web, presse...)

Le lauréat désigné par le jury professionnel se verra proposer **une collaboration avec le réseau Rn'Bi**, dans le cadre du partenariat avec le réseau des bibliothèques de la ville de Rouen et bénéficiera **d'un échange avec un professionnel du livre (présentiel ou distanciel)**.

Article 8 : La sélection des « 20 Coups de cœur »

Les illustrations sont encadrées et accompagnées d'un cartel précisant le nom de l'illustrateur ou illustratrice ainsi que le titre de l'œuvre.

En amont du festival, elles sont exposées dans une bibliothèque du réseau de la ville de Rouen et mises en ligne sur le site internet du festival afin de permettre le vote du public.

Lors du festival, elles sont exposées à la Halle aux toiles.

A l'issue de la manifestation, elles sont présentées sous forme d'exposition itinérante dans les lieux culturels partenaires, de janvier à juillet 2023.

Article 9 : Reproduction des œuvres sélectionnées

Les candidats, dont les œuvres ont été sélectionnées, cèdent leurs droits d'exploitation pour une durée d'un an au festival du livre de jeunesse de Rouen.

Les travaux peuvent être affichés sur les sites internet des organisateurs et de leurs partenaires, reproduits sur des affiches, invitations, flyers, une photographie de l'exposition ou dans les médias. De même, les primés autorisent le festival à réaliser des reproductions (marque-pages, cartes postales), avec ou à partir des illustrations présentées au concours.

Toute autre utilisation des œuvres doit faire obligatoirement l'objet d'une négociation avec leurs auteurs. Le nom de l'auteur figure sur tout tirage.

Article 10 : Restitution des œuvres

A partir d'août 2024, les « 20 Coups de cœur » sont réexpédiés par voie postale dans l'emballage joint au dossier de candidature.

Les réalisations non retenues sont retournées après la réunion du 1^{er} jury.

Article 11 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin, sans dédommagement, au concours si des raisons de force majeure l'exigent.

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.



Concours d'illustration

Bulletin d'inscription à retourner avant le 10 octobre 2023 à :
mediation@lismoilesmots.fr

Nom, prénom :

Titre de l'illustration :

Date de production :

Profession :

Age :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

.....

Ville :

Pays :

Je sollicite mon inscription au concours d'illustration 2023, organisé par le festival du livre de jeunesse de Rouen, en partenariat avec la CMCAS Haute Normandie et Rn'Bi, réseau des bibliothèques de la Ville de Rouen.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte sans réserve ses clauses.

Cette fiche d'inscription doit être impérativement accompagnée d'une présentation de l'illustrateur.rice .

A.....le.....

Signature :